



## POSTULAT URGENT

**Auteur** Serge Rey, UDC, Michel Cretton, PLR/FDP, Pierre Gualino, PDCVr et Diego Clausen, CSPO  
**Objet** Une écharde dans le marché du bois  
**Date** 04/06/2021  
**Numéro** 2021.06.162

### **Actualité de l'événement**

Pénurie et envolée des prix des produits en bois soudaines et imprévisibles

### **Imprévisibilité**

Situation due au marché européens impacté par le COVID et par la demande imprévisible en bois de la part des Etats-Unis et de la Chine ce qui fait que l'UE préfère déstocker ses réserves de bois vers ces 2 pays et ceci en défaveur de la Suisse

### **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Situation impossible à gérer de la part des prestataires de service en relation avec le bois et ses dérivés et situation difficile pour les consommateurs qui ne peuvent plus compter sur un prix stable et ceci en fonction des fluctuations aléatoires du prix du marché. De plus, la récolte du bois de service se fait essentiellement à l'automne. Une réaction trop tardive ne fera qu'aggraver la pénurie de bois.

« le prix du bois pour la charpente a quasiment doublé en quelques semaines et les délais de livraison des produits en bois sont passé de 7 jours à 16 semaines. Nous sommes contraints de faire des offres avec des prix non garantis et des délais de livraisons incertains. C'est devenu quasiment ingérable » Voilà la situation exposée dans le Nouvelliste du 10 mai 2021 par Monsieur Métrailler, Entrepreneur et Président de Construction Valais. A travers cet article et selon plusieurs journaux professionnels, nous apprenons que le marché du bois est à flux tendu et ceci à cause de 2 paramètres non envisageables il y a quelques mois, à savoir la crise du COVID et le besoin impressionnant de bois de la part des Etats-Unis et de la Chine.

Selon plusieurs indicateurs, les prix des sciages aux USA ont été multipliés par deux cette année en raison d'une forte activité de la construction et ceci surtout dans le domaine privé. Cette situation crée un appel d'air permettant à plusieurs fournisseurs de bois européens d'exporter vers les Etats-Unis, désengorgeant ainsi le marché du bois de ce côté-ci de l'Atlantique.

La balance économique du marché du bois entre la Suisse et l'Union Européenne est pratiquement, en période normale, équilibrée, mais, en cette période difficiles, l'UE a décidé de libérer ses stocks de bois pour alimenter ces 2 pays car même le puissant producteur de bois qu'est le Canada n'arrive plus à livrer les volumes nécessaires vers les USA.

Cette situation fait que certains produits en bois voient leur prix s'envoler sur le marché européen et Suisse ce qui induit des difficultés économiques autant chez le prestataire de service que chez le consommateur.

Il faut toutefois s'attendre encore à de nouvelles hausses de prix durant les semaines à venir, notamment aussi pour les bois ronds. Certains fournisseurs ont déjà annoncé des hausse de prix dans les prochaines semaines A cela, il faut également ajouter que certaines essences subissent des attaques fongiques et parasitaires et que leur exploitation devient difficile et malheureusement, ce bois devra rester dans la forêt

Les dernières statistiques forestières confirment la mauvaise passe que traverse l'industrie du bois : alors que l'économie suisse se porte bien et que la construction se maintient, en 2012, l'abattage de bois a reculé de 8%. 50% du bois massif utilisé en Suisse est aujourd'hui importé. Un pourcentage bien plus élevé pour le bois recomposé, estime l'Association suisse des scieries et de l'industrie du bois. La Suisse exporte plutôt des produits non travaillés et importe plutôt des matériaux bois semi-finis ou fins car les charges et les frais de transformation sont bien moins élevés en Europe qu'en Suisse. Cette valeur ajoutée échappe de ce fait à la Suisse.

Les collectivités sont déjà passablement impliquées dans la politique forestière et elles le font sous forme de subventions principalement. Pour exemple, La confédération alloue plus de  $\frac{3}{4}$  de ses subventions à la forêt pour la protection contre les dangers naturels

Malgré cette situation tendue, l'emploi du matériau bois reste important et le bois reste le matériau de prédilection pour une construction durable car ce matériau est renouvelable et neutre en matière de CO<sub>2</sub>. Il remplace de plus en plus les matériaux gourmands en énergie grise comme le béton et l'acier. Mais comment encourager l'utilisation et la transformation de cette matière noble et renouvelable qui abonde dans notre canton ?

Lors des discussions pour la stratégie pour la filière bois du Valais, les acteurs de la filière bois valaisanne par l'intermédiaire de Lignum Valais, ont relevé que l'élément crucial pour renforcer cette filière serait de disposer d'une usine de seconde transformation afin d'offrir les produits bois que le marché, actuellement en très forte progression, demande. Cette usine doit permettre de :

- valoriser le bois qui reste aujourd'hui à pourrir en forêt (estimation 40'000 à 50'000 m<sup>3</sup>/ans)
- Augmenter les volumes sciés et mieux rentabiliser les scieries ;
- Répondre à une demande croissante de constructions à plusieurs étages et en bois suisse ;
- Permettre aux collectivités publiques de construire leurs bâtiments avec du bois du pays
- Soutenir l'économie local en utilisant un matériau renouvelable local

Une étude de faisabilité a démontré que cette usine de lamellé-collé est tout à fait réalisable dans notre canton . Cette usine produirait 20'000 m<sup>3</sup>/an de panneaux BLC de 3-7 couches avec une largeur de 3,5 m à partir de 26'000 m<sup>3</sup>/an de planches. Les quelques 6'000 m<sup>3</sup> de sous-produits peuvent soit être vendus, soit valorisés dans un système de chauffage propre à l'usine

## **Conclusion**

Par ce postulat urgent, nous demandons au Conseil d'Etat d'évaluer les besoins en bois de service dans notre canton et de pratiquer une politique de mise en valeur de cette matière pour la construction et pour le bois « énergie ». Les implications actives que l'Etat doit avoir en priorité seraient les suivantes :

- Entreprendre une réflexion globale sur la filière bois de l'exploitation des forêts jusqu'aux produits "bois" finis"
- Encourager les collectivités à imposer l'emploi du bois suisse dans l'attribution de mandats de construction.
- Accorder les renchérissements aux entreprises adjudicataires de travaux en cours et ceci en fonction de la hausse des prix des matériaux non prévisibles.

- Soutenir activement la construction de l'usine de transformation et de valorisation du bois indigènes qui est projetée par Lignum Valais et ses partenaires.
- Encourager le débardage du bois afin de ne laisser en forêt que le minimum requis pour la protection et la biodiversité.
- Encourager et valoriser le stockage et le séchage des grumes de bois par les entreprises forestières ou par des tiers afin de pouvoir en disposer rapidement et avec des prix raisonnables en cas de pénurie. Ces bois doivent être destinés principalement à de la transformation en bois de construction.